



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

PROJETS DE RÈGLEMENTS NO. 752-2024 ET 753-2024

Lors d'une séance régulière le 11 mars 2024, le conseil municipal a adopté le premier de règlement n°752-2024, ayant pour objet de modifier différentes dispositions réglementaires se trouvant dans différents chapitres et zones du règlement de zonage 722-2023 ET le projet de règlement n°753-2024, ayant pour objet de modifier et de corriger certaines dispositions et coquilles réglementaires se trouvant dans le règlement de construction 724-2023.

Une consultation publique aura lieu le 27 mars 2024 à 18h30, à la mezzanine du centre d'Art Guy St-Onge situé au 6294, rue Principale, Saint-Calixte. Au cours de cette assemblée de consultation publique, le Maire et/ou le conseiller délégué expliquera les deux projets de règlements et entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur ce sujet.

Les projets de règlements peuvent être consultés sur le site internet au <https://saint-calixte.ca/municipalite/administration-municipale/reglementation-municipale>

DONNÉ À SAINT-CALIXTE CE 18^e JOUR DE MARS 2024

MATHIEU-CHARLES LEBLANC, ING.
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER